

# DÉPARTEMENT DE LA SARTHE



Le dolmen



Eglise Notre-Dame  
Commune de Torcé-en-Vallée

## Note aux familles

La gestion du service de restauration scolaire est assurée par la commune, les repas sont préparés sur place avec au menu des produits bios et locaux.

Les tarifs du restauration scolaire sont les suivants :

- Repas régulier (dont l'inscription sera effectuée à l'année ou le lundi de la semaine précédente) : **3€30**
- Repas occasionnel (non inscrit avant le lundi de la semaine précédente) : **5€20**
- Repas fournis par les parents (dont l'enfant a une allergie alimentaire) : **1€10**

*(Pour le service)*

Les dossiers d'inscriptions du restaurant scolaire sont à retourner au plus tard le 15 juillet prochain par mail à l'adresse suivante : [rs.torce.72@gmail.com](mailto:rs.torce.72@gmail.com), ou à l'accueil de la mairie.

Tout au long de l'année, pour toutes inscriptions ou modifications, un classeur de couleur rouge est à votre disposition dans le hall de la maternelle. Une fois remplie merci de laisser votre feuille dans la bannette en plastique rouge pour qu'elle puisse être validée. (Sous réserve du protocole sanitaire du mois de septembre)

### Comment justifier une absence et ne pas payer le repas ?

En cas d'absence à la cantine, nous vous demandons de bien vouloir signaler cette absence par mail à l'adresse suivante : [rs.torce.72@gmail.com](mailto:rs.torce.72@gmail.com) avant la fin du mois en cours.

**Sans confirmation écrite, l'absence sera considérée comme non justifiée et sera facturée**

Les horaires du Restaurant scolaire Marie Pape-Carpantier

	Maternelles	Elémentaires
Lundi	11 H 40 à 12 H 30	12 H 30 à 13 H 20
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Toute l'équipe du restaurant scolaire souhaite une bonne rentrée à tous les élèves et surtout un bon appétit !

## Restaurant Scolaire de Torcé-en-Vallée

Ouvert à tous les enfants scolarisés à Torcé-en-Vallée.

Le restaurant scolaire est un service facultatif, son seul but est d'offrir un service de qualité aux enfants de l'école Marie Pape-Carpantier.

La mairie assure la responsabilité du fonctionnement et la gestion du restaurant scolaire.

Le restaurant scolaire doit permettre à l'enfant :

- De prendre un repas équilibré en quantité et en variété.
- De développer son autonomie en apprenant progressivement, avec l'aide des encadrants de restauration, à se servir, à passer les plats aux camarades de table, à utiliser serviette et couverts.
- De diversifier le goût, les menus sont équilibrés et variés (un repas végétarien hebdomadaire) pour répondre aux besoins nutritionnels des enfants. A ce titre, il est important que l'enfant goûte à tout sans pour autant y être forcé.
- De poursuivre son apprentissage de la vie sociale. L'enfant apprend à s'intégrer au sein d'un groupe. Il est amené à prendre des initiatives et à adapter son comportement en fonction des règles de la vie en collectivité.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la Commune (<http://torceenvallee.fr/>) et sur le panneau d'affichage de l'école.

Conscients que la vie en collectivité nécessite des efforts, les encadrants et les agents de restauration interviennent pour appliquer les règles de vie visant au respect des personnes et des biens.

Pour le bon déroulement de la restauration scolaire, il est demandé aux enfants :

De se laver les mains avant de prendre leur repas, d'entrer dans le restaurant scolaire dans le calme, d'avoir un comportement correct pendant le repas (manger proprement, respecter les aliments, s'exprimer poliment).

### **Mode de paiement :**

- Prélèvement automatique
- Paiement en numéraire ou par chèque au Centre des Finances Publiques -25B rue Fernand Poignant -72120 Saint Calais
- Par mandat ou virement sur le compte de la Banque de France

RIB 30001 00503 F7200000000 06

IBAN FR28 3000 1005 03F7 2000 0000 006

BIC BDFEFRPPCCT

# INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

**A Retourner à la Mairie ou par mail à [rs.torce.72@gmail.com](mailto:rs.torce.72@gmail.com)**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ..... Classe fréquentée en 2020-2021 : .....

## Adresse de facturation

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP et ville : ..... Téléphone portable : .....  
Téléphone fixe : ..... Mail : .....

## Parents ou représentants légaux de l'enfant

### *1<sup>er</sup> Parent (ou représentants légal)*

**Nom** : ..... **Mail** : .....  
**Prénom** : ..... **Tel Port** : .....  
**Adresse** : ..... **Tel Pro** : .....  
**CP et Ville** : ..... **Exerce l'autorité parentale**

### *2<sup>ème</sup> Parent (ou représentant légal)*

**Nom** : ..... **Mail** : .....  
**Prénom** : ..... **Tel Port** : .....  
**Adresse** : ..... **Tel Pro** : .....  
**CP et Ville** : ..... **Exerce l'autorité parentale**

Garde alternée : Oui  Non  Si oui double facturation ? Oui  Non

Si double facturation merci d'indiquer le fonctionnement : .....

## Personnes et à contacter en cas d'urgence et autorisées à récupérer l'enfant (autre que les parents)

Nom et prénom	Téléphone	Lien de Famille

<b><u>Informations médicales de l'enfant</u></b>	
Allergies	
Régime Alimentaire	
Autres	

**ASSURANCE** : Il est fortement conseillé de souscrire une assurance scolaire ou extrascolaire qui couvre les dommages corporels auxquels votre ou vos enfants sont exposés lors des temps de restauration scolaire. Pensez à lire attentivement les termes de votre contrat personnel).

Société d'assurance : .....

Numéro d'assurance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Les inscriptions au restaurant scolaire sont obligatoires, pour des raisons d'encadrement et d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir effectuer les inscriptions soit à l'année, soit par période, de vacances à vacances à l'aide des tableaux mis à disposition à l'entrée de l'école maternelle dans les classeurs rouges.

**Inscription à l'année**

- J'inscris mon enfant toute l'année et tous les jours de la semaine soit 5 jours,
  
- J'inscris mon enfant toute l'année mais seulement certains jours de la semaine :

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Ou**

**Inscription à la période** (à l'aide des tableaux ci-joints) à retourner complétée dès que possible au service du restaurant scolaire via le classeur mis à cet effet à l'entrée ou par mail à l'adresse suivante : [rs.torce.72@gmail.com](mailto:rs.torce.72@gmail.com)

Tous les repas non-inscrits le lundi de la semaine précédant le repas seront facturés en repas occasionnel soit 5€20

Je m'engage à porter à la connaissance des services de restauration scolaire toute modification concernant l'inscription de mon enfant en cours d'année soit par courrier adressé à la Mairie ou par mail à l'adresse suivante : [rs.torce.72@gmail.com](mailto:rs.torce.72@gmail.com)

Date et Signature des parents, Tuteurs ou Représentants légaux

# INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

A la période

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe de : \_\_\_\_\_

J'inscris mon enfant à la période les jours suivants :

**1ère période**

Attention !  
Tous les repas non-  
inscrits le lundi de la  
semaine précédant le  
repas, seront facturés  
en occasionnels soit  
5€20

## *Septembre*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

## *Octobre*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à vous rapprocher de Cindy LOCHET

**Après toute modification, sortir la feuille d'inscription du classeur et la déposer dans la bannette  
« Inscriptions modifiées »**

# INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

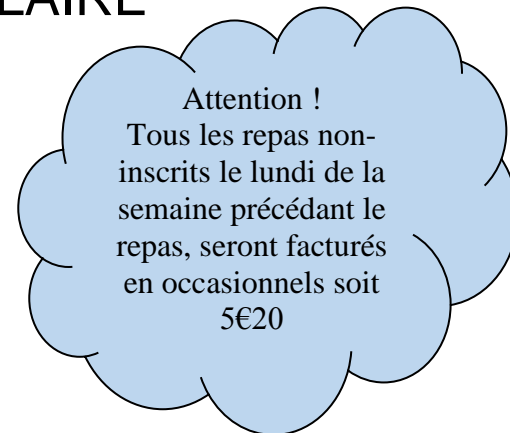
A la période

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe de : \_\_\_\_\_

J'inscris mon enfant à la période les jours suivants :

**2ème période**



## *Novembre*

## *Décembre*

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à vous rapprocher de Cindy LOCHET

**Après toute modification, sortir la feuille d'inscription du classeur et la déposer dans la bannette  
« Inscriptions modifiées »**

# INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

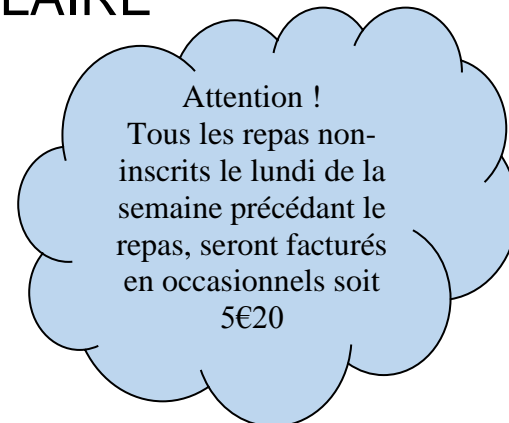
A la période

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe de : \_\_\_\_\_

J'inscris mon enfant à la période les jours suivants :

**3ème période**



## Janvier

## Février

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1
4	5	6	7	8
14	15	16	17	15
21	22	23	24	22
28	29	30	28	29

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à vous rapprocher de Cindy LOCHET

**Après toute modification, sortir la feuille d'inscription du classeur et la déposer dans la bannette  
« Inscriptions modifiées »**

# INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

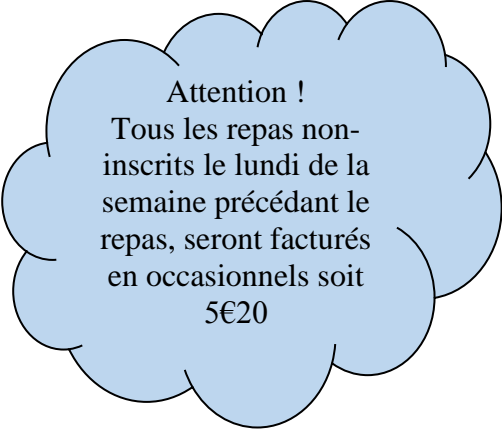
A la période

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe de : \_\_\_\_\_

J'inscris mon enfant à la période les jours suivants :

**4ème période**



Attention !  
Tous les repas non-inscrits le lundi de la semaine précédant le repas, seront facturés en occasionnels soit 5€20

**Mars**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

**Avril**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à vous rapprocher de Cindy LOCHET

**Après toute modification, sortir la feuille d'inscription du classeur et la déposer dans la bannette  
« Inscriptions modifiées »**



# INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

A la période

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe de : \_\_\_\_\_

J'inscris mon enfant à la période les jours suivants :

**5ème période**

Attention !  
Tous les repas non-  
inscrits le lundi de la  
semaine précédant le  
repas, seront facturés  
en occasionnels soit  
5€20

***Mai***

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

***Juin-Juillet***

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Date de modification	Validation

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à vous rapprocher de Cindy LOCHET

**Après toute modification, sortir la feuille d'inscription du classeur et la déposer dans la bannette  
« Inscriptions modifiées »**





## **Pour tout complément d'information,**

Nous sommes à votre écoute,



au 02 43 29 37 15

[mairie.torce.72@wanadoo.fr](mailto:mairie.torce.72@wanadoo.fr)

Par courrier 2 rue de la Poste  
72110 TORCÉ EN VALLÉE